

L'Appel d'Offres Émergence (AOE) du Cancéropôle Grand Ouest (CGO) a pour finalité de soutenir des projets de recherche originaux et innovants issus des réseaux ci-dessous :

- Molécules marines, Métabolisme et Cancer (3MC)
- Vectorisation – Imagerie – Radiothérapies (VIR)
- Cancers des Tissus Hormono-dépendants (CasTHor)
- Niches et Epigénétique des Tumeurs (NET)
- Immunothérapies
- Sciences Humaines et Sociales (SHS)
- Exposome environnemental et sociétal
- Oncopédiatrie

Contexte de l'Appel d'Offres Emergence

Dans le cadre de sa politique scientifique, **l'accompagnement des chercheurs est l'une des missions confiées par l'Institut National du Cancer (INCa) aux Cancéropôles : il se traduit par le soutien de nouveaux projets émergents et innovants.**

1- Modalités

1.1 Objectif : soutenir l'émergence de projets innovants ou « à risque scientifique », dont la maturité est encore insuffisante pour répondre aux appels à projets nationaux/internationaux.

Le but est de « lever un verrou », de développer une rupture scientifique et/ou technologique, d'accentuer la multidisciplinarité.

1.2 Public concerné : l'ensemble de la communauté scientifique du territoire du CGO, peut déposer un projet à l'AOE, les jeunes équipes en particulier.

Les porteurs de projet (chercheur, enseignant/chercheur, clinicien, post-doctorant) doivent être rattachés à un établissement ou un organisme public de recherche, une université, un établissement hospitalier, un CLCC et non pas uniquement à une plate-forme (une structure privée ne pourra pas candidater).

Les porteurs du projet ne doivent pas être forcément statutaires. Si les porteurs ne sont pas statutaires, le dossier doit comporter une description de la continuité du projet en cas de résultats positifs, c'est-à-dire les perspectives de développement en cas de succès (par exemple création d'une nouvelle équipe, demande d'un financement plus important pour un projet plus global, création d'un réseau, d'une plate-forme...).

Les personnes participant au projet devront être déjà en poste dans le laboratoire lors du dépôt du projet et pour toute la durée du projet.

Les lauréats des AOE, millésimes 2020, 2021 n'ont pas le droit de candidater à cet AOE-2023.

1.3 Sont éligibles :

- Les porteurs devront appartenir à deux réseaux différents et à deux disciplines différentes. Les porteurs peuvent appartenir au même laboratoire. Une équipe pourra déposer plusieurs projets. Les plates-formes et plateaux techniques ne seront pas considérés comme « équipes » mais comme partenaires technologiques au projet.
- Les projets « Pilotes » visant à tester la faisabilité et la pertinence de nouvelles approches s'appuyant sur les plateformes technologiques. Seront retenus des projets pouvant conduire ensuite au dépôt d'un projet de grande ampleur au niveau national (INCa par exemple) et/ou européen.
- Les projets fédérateurs qui nécessitent une consolidation et/ou une obtention de résultats préliminaires avant dépôt aux appels à projets nationaux.
 - Les porteurs n'auront encore jamais postulé à aucun autre appel à projets régional ou national, à l'exception de ceux qui auront été qualifiés de trop précoces ou en défaut de résultats préliminaires. Précisément, les projets ne devront pas avoir déjà été financés à un appel d'offres régional ou interrégional de la Ligue Contre le Cancer ni à l'appel d'offres SIRIC ILIAD. Pour ce faire, le Conseil Scientifique Interrégional Grand-Ouest de la Ligue Contre le Cancer et le comité scientifique du SIRIC seront destinataires des projets déposés.
- Les essais cliniques sont exclus de cet AAP, mais les projets peuvent concerner tout ou partie des pré-requis au transfert à la clinique ainsi que les études ancillaires.

1.4 Seront évalués :

- L'aspect émergent et novateur : le projet doit être avant tout une étude de faisabilité mettant en œuvre une approche nouvelle et originale (ayant peu de chances d'être financée par d'autres organismes à ce stade). Il doit représenter une ouverture ou une nouvelle voie d'exploration ou encore l'arrivée d'une équipe dans un nouveau champ disciplinaire. Il ne peut être la suite de recherches déjà entreprises au sein de l'équipe mais peut correspondre à une idée nouvelle ressortant de travaux antérieurs.
- La qualité scientifique du projet et des participants.
- L'intérêt du rapprochement multidisciplinaire des équipes / plus-value.

Dans une démarche scientifique exploratoire, les porteurs de projet devront préciser quel est l'effet levier attendu et quel(s) verrou(s) technologique(s)/ scientifique(s) ou méthodologique(s) ils envisagent de franchir. Ils devront indiquer comment la poursuite du projet est envisagée en cas de succès.

2- Subvention : durée, montant, dépenses éligibles

Le projet a une durée de **18** mois, à compter du 1er septembre 2023.

La subvention maximale est de **30 000€**, ventilés harmonieusement entre les équipes (Exemple : idéalement 50% / 50 % et un 60% / 40 % pourront être acceptés pour deux équipes).

Les dépenses éligibles, en lien avec le projet sont :

- Les consommables de laboratoires,
- Les prestations de services,

- Les missions, dont le montant est limité à 5% de la subvention obtenue,
- De l'équipement,
- Des gratifications de stage,
- Les dépenses de personnel, uniquement, pour les équipes du réseau SHS,
- Les frais de gestion, dans la limite de 2% de la subvention allouée par le CGO.

En revanche, sont exclus du financement, les frais de publications.

3 - Calendrier

| | |
|---|--|
| Lancement de l'Appel d'Offres Emergence inter-réseaux 2023 | Semaine 7 |
| Exceptionnellement ; envoi du dossier au CGO à l'adresse ci-dessous : contact@canceropole-grandouest.com | Vendredi 12 mai 2023 – 12 h 00 |
| Envoi des dossiers pour expertises à des experts extérieurs | mai 2023 |
| CPS CGO : retour des expertises | Jeudi 6 juillet 2023 |
| Annonce des projets retenus et signature des conventions | Après le CPS |
| Autorisation de l'engagement des dépenses | Du 1er septembre 2023 au 28 février 2025 |
| Envoi des Rapports Scientifique et Financier | Dès que possible, le 30 mai 2025, au plus tard |

En déposant un projet, les porteurs du projet retenu, s'engagent à :

- Mentionner le soutien du CGO dans les publications issues de son projet financé,
- Envoyer son rapport scientifique dans le délai imparti, parallèlement à l'envoi du rapport financier par l'organisme gestionnaire désigné,
- Fournir, au responsable du réseau, le suivi de son projet (obtention de financements autres, création de start-up, dépôt d'un brevet, etc.) - annuellement, pendant 4 années, le 31 décembre au plus tard.

4 - Contacts

| Réseaux | Contacts Responsables et Chefs de projets | Mails |
|--|--|---|
| Molécules Marines, Métabolisme et Cancer | <u>Sylvain ROUTIER</u> <u>Christophe VANDIER</u> | sylvain.routier@univ-orleans.fr christophe.vandier@univ-tours.fr |
| | Aurore LECAILLE | aurore.douaud@univ-tours.fr |
| Vectorisation, Imagerie, Radiothérapies | <u>Dimitris VISVIKIS</u> | Visvikis.Dimitris@univ-brest.fr |
| | Françoise LEOST | francoise.leost@univ-nantes.fr |
| Cancers des Tissus Hormono-dépendants | <u>Sophie BARILLE-NION</u> <u>Gaëlle FROMONT</u> | sophie.barille@univ-nantes.fr gaelle.fromont-hankard@univ-tours.fr |
| | Françoise LEOST | francoise.leost@univ-nantes.fr |
| Niches et Epigénétique des Tumeurs | <u>Olivier HERAULT</u> <u>Pierre-François CARTRON</u> | olivier.herault@univ-tours.fr Pierre-Francois.Cartron@univ-nantes.fr |
| | Gwénola CARTRON Morgan AUBRY | gwenola.cartron@ico.unicancer.fr morgan.aubry@univ-tours.fr |
| | | |
| Immunothérapies | <u>Yves DELNESTE</u> | yves.delneste@univ-angers.fr |
| | Françoise LEOST | francoise.leost@univ-nantes.fr |
| Sciences Humaines et Sociales | <u>Bertrand PORRO</u> | bertrand.porro@univ-angers.fr |
| | Morgan AUBRY | morgan.aubry@univ-tours.fr |
| Exposome environnemental et sociétal | <u>Michel SAMSON</u> | michel.samson@univ-rennes1.fr |
| | Morgan AUBRY | morgan.aubry@univ-tours.fr |
| Oncopédiatrie | <u>Françoise REDINI</u> <u>Isabelle PELLIER</u> | francoise.redini@univ-nantes.fr ispellier@chu-angers.fr |
| | Marie-Melia HOCDE | MarieMelia.Hocde@chu-angers.fr |